

PARTIES PRENANTES

## NOTRE PROJET



## LE MOT DU PRÉSIDENT



Le projet associatif de l'Accueil de Jour et Nuit(ADJ/N) présente la manière dont l'association souhaite servir ses missions dans les prochaines années.

Le précédent projet avait fait état d'une action restreinte, limitée en lieu et en temps. Les évolutions récentes de nos activités nous ont conduits à faire évoluer nos statuts et notre dénomination sociale. Il était donc indispensable de repenser notre stratégie d'intervention.

Le présent projet est le résultat d'une concertation de l'ensemble des acteurs de l'Association (gouvernance, salariés et personnes accompagnées), projetant et développant ses missions d'origines.

Les cibles de nos actions ont évolué en particulier avec l'hébergement et leur nombre est en croissance constante; nos objectifs à leur égard se sont donc diversifiés.

L'ambition de ce projet est de permettre à tous les acteurs de l' ADJ/N de s'approprier ces nouveaux objectifs pour les mettre en œuvre au quotidien, en cohérence d'intervention et dans un esprit d'identité commune.

Nous aurons tous à cœur de relever ensemble le défi de participer à lutter contre les effets de la pauvreté



## NOTE MÉTHODOLOGIQUE



C'est dans le cadre du DLA13 porté par France Active PACA que s'est déployée, sous la guidance du Cabinet S'OLEA Consult, la mission de formalisation du projet associatif de l'ADJ/N.

Un Comité de pilotage a été constitué ad hoc dès la réunion de lancement de la démarche participative, le 4 Juillet 2023, comprenant les membres du Bureau et le Directeur de l'Association.

S'en sont suivies deux grandes phases de participation de toutes les parties prenantes, bénéficiaires associés à la démarche pour collecter le matériau utile :

#### < Juillet 2023:

Entretiens individuels avec les membres du copil sur la base d'un questionnaire sur-mesure et exploitation du matériau collecté sous forme de matrices SWOT enrichies de verbatim

#### < Septembre 2023:

Échanges en copil autour de l'exploitation des entretiens individuels et présentation débattue des premiers axes stratégiques pressentis

#### < Octobre 2023 :

Entretiens de groupes (3 groupes constitués) avec des personnes accueillies, des professionnels et des membres de l'encadrement pour enrichissement des axes pressentis

#### < Octobre 2023 :

Formalisation initiale du projet associatif « aller à l'essentiel » sur la base de 5 thématiques et 12 axes stratégiques

#### < Novembre 2023 :

Envoi du document-projet au Copil pour présentation-ajustement en CA

#### < Décembre 2023 :

Finalisation du projet associatif et réunion de clôture de la mission en présence du représentant du DLA13, Monsieur Vincent Siméon.

## L'ORGANISATION ET LES ACTIVITÉS DE L'ADJ/N



#### **DONNÉES GÉNÉRALES**

En 1991, préoccupées par l'absence à Marseille d'un lieu ouvert en journée pouvant accueillir les personnes sans domicile fixe, douze associations et des personnes engagées, pour la plupart des médecins, décident de créer un accueil de jour et fondent l'Association « Accueil de Jour » (ADJ).

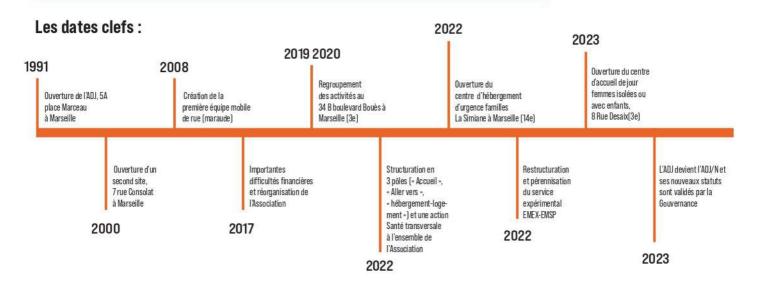
Son Président actuel, Monsieur Jean-Louis Cordesse, était là dès l'origine.

#### Les statuts déterminent le but et l'utilité sociale de l'ADJ/N:

« Participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toutes formes d'accueil pour personnes sans résidence stable ».

#### Les valeurs associatives :

- → L'accueil sans condition et sans discrimination de toute personne sans domicile fixe.
- → L'absence de jugement et la confidentialité.
- → La primauté à l'accompagnement social global et généraliste
- → La neutralité politique et confessionnelle
- → Une attention particulière à la souffrance psychique et à la santé des personnes.
- → Une importance majeure accordée à la sécurité et au confort des personnes.
- → L'accès aux droits comme principe de dignité et de citoyenneté.





#### L'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration, composé de quinze membres au plus.

#### Les Associations Fondatrices sont :

- La Fondation Armée Du Salut
- SOS Voyageurs
- Fraternité de la Belle de Mai
- Hospitalité pour les Femmes
- Entraide Protestante
- Saint Jean de Dieu













#### Les membres adhérents sont :

- Maison de La jeune Fille représentée par Jean-Louis Cordesse (Président)
- Monsieur Olivier Pandin (Trésorier)
- Madame Béatrice Cordesse (Secrétaire)
- · L'ADPEI, représentée par Pierre Escolano (Délégué à l'organisation interne)
- Madame Sandra Poulain (Déléguée aux relations extérieures)
- Monsieur Jean-Marc Flambeau
- Vendredi 13
- · Caisse Primaire d'Assurance Maladie





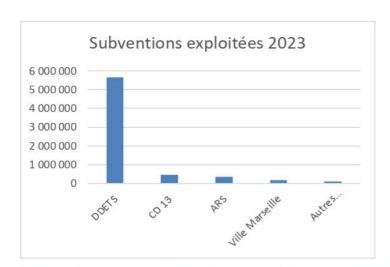






#### Les financeurs et le budget de l'ADJ/N

L'Association ACCUEIL DE JOUR ET DE NUIT est financée majoritairement par des subventions publiques et un budget pérenne (EMSP)



L'Etat (DDETS)
Le Conseil Départemental des Bouches du Rhône
L'ARS PACA-CORSE
La Ville de Marseille
La région PACA
La SNCF, La CPCAM,
Convergence, FAS

En 2023, le budget d'exploitation de l'Association a été de 6,7 millions d'euros

#### Les effectifs et les métiers de l'ADJ/N

En 2023, l'effectif moyen s'élève à 62 ETP (70 salariés), occupant 19 métiers listés ci-dessous.

- · Agent d'accueil
- · Assistant (e) de service social
- · Assistant(e) de direction
- · Chargé(e) de missions et de projets
- · Responsable des moyens généraux
- · Chef(fe) de service
- · Conseiller(e) en économie sociale et familiale
- · Directeur (trice)
- · Directeur(trice) adjoint(e)
- · Educateur (trice) spécialisé (e)

- · Infirmier (ière)
- · Moniteur (trice)- éducateur (trice)
- · Aide Médico-Psychologique
- · Secrétaire
- · Chauffeur accompagnateur
- · Agent d'hospitalité
- · Psychologue
- · Médecin psychiatre
- · Comptable



#### Les pôles d'activité en bref

Les actions en direction des publics sont organisées en 4 pôles.



**Le pôle « accueil »** comprend l'accueil de jour « mixte » situé 34 bis boulevard Bouès 13003 Marseille et l'accueil de jour spécifique pour femmes avec ou sans enfant situé 8 rue Desaix 13003 Marseille.

Ces deux accueils de jour proposentaux personnes SDF: un accueil inconditionnel, une mise à l'abri, un accès à l'hygiène (douches, toilettes, machine à laver le linge et sèche-linge), un accompagnement sanitaire (infirmière), une écoute, de l'information, de l'orientation... Ces dispositifs sont complétés par l'action de travailleurs sociaux qui proposent un accompagnement social global (dont contrat RSA), y compris la domiciliation.



Le pôle « aller-vers » comprend divers dispositifs qui interviennent « là où se situent » les personnes, c'est-à-dire la majorité du temps dans la rue. L'équipe mobile balisée (EMB) propose un accompagnement social et médical renforcé et individualisé à des personnes sans domicile fixe marginalisées qui vivent dans la rue. L'équipe mobile exploratoire (EMEX-EMSP) réalise des maraudes sur l'ensemble du territoire de la Ville de Marseille, auprès des personnes sans domicile fixe, dans une démarche d'Aller-Vers. L'équipe Gare et Connexion travaille selon les mêmes modalités que l'EMEX, mais uniquement à la gare Saint Charles et ses abords.



Le pôle « hébergement-logement » comprend un centre d'hébergement d'urgence pour familles de 65 logements pour 291 places. Il est situé au 35 Chemin de Saint-Joseph à Sainte Marthe 13014 Marseille. Il a ouvert ses portes en décembre 2022 dans le but de venir en aide aux familles en situation d'urgence. Cette structure est destinée à accueillir des familles qui se retrouvent sans abri suite à des ordonnances du Tribunal Administratif dans le cadre du DAHO, des évacuations pour insalubrité, des expulsions locatives ou autres situations d'urgence. Ce pôle comprend également un dispositif AVDL financé par le FNAVDL dont l'objectif est de promouvoir et d'accélérer l'accès au logement, mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser leur maintien dans le logement, ainsi que prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels.

Des actions dans le champ de la santé sont transversales à tous les dispositifs. Le soin se place alors au-devant, tant sur les sites d'accueil inconditionnel, qu'à l'extérieur et dans les lieux d'hébergements, en logement, en lieu de vie et aussi de soins. Le projet santé repose notamment sur le Programme Régional d'Action d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS). Son Programme d'Action est de « Participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toute forme d'accueil pour les personnes sans domicile fixe ».



**Le pôle « administratif »** complète l'organisation. Il est l'organe opérationnel de la mise en œuvre de la politique générale de l'association en matière de gestion (ressources humaines, financières, matérielles), d'équipement, de programmes d'actions et de recherche au bénéfice des personnes accompagnées.

# LES 12 AXES STRATÉGIQUES PAR «THÉMATIQUE»



### LA THEMATIQUE « GOUVERNANCE »

- > Consolider la Gouvernance et la soutenir par un reporting adapté à ses responsabilités
- > Définir et formaliser une politique immobilière au service des missions



## LA THEMATIQUE « PROJETS ET DEVELOPPEMENT »

- Conforter la maitrise du dimensionnement et veiller à la cohérence des nouveaux projets
- > Favoriser tout type de projet utile au bénéfice des plus « laissés de côté » du système social
- Capitaliser l'expertise historique (accueil et « aller vers ») pour développer l'hébergement et l'accès au logement des plus précaires



### LA THEMATIQUE « RESSOURCES HUMAINES »

- Consolider l'organisation et développer les compétences de tous les acteurs professionnels
- > Consolider l'expertise et la coopération de l'encadrement pour favoriser un management émancipateur et « porteur de sens »

# LES 12 AXES STRATÉGIQUES PAR «THÉMATIQUE» (SUITE)



#### LA THEMATIQUE

#### « DEMARCHE QUALITE ET GESTION DES RISQUES »

- > Formaliser une politique qualité utile aux bénéficiaires et correspondant aux exigences réglementaires de la HAS
- > Favoriser la participation des bénéficiaires à l'évaluation de la qualité de service
- Formaliser la stratégie numérique et garantir la traçabilité et la protection des données des personnes accompagnées



## INSCRIPTION TERRITORIALE ET PARTENARIALE

- Consolider les représentations extérieures auprès des fédérations et associations partenaires de l'ADJ/N
- Optimiser l'impact social par le développement et la valorisation des réponses inter-associatives

## 3.CONCLUSION ET PERSPECTIVES



Le présent projet associatif, fruit d'une élaboration partagée, constitue un référentiel commun autant qu'une feuille de route pour les 5 ans à venir et pour l'ensemble des acteurs de l'ADJ/N. Il est aussi un repère pour les publics concernés et les acteurs qui interagissent avec l'Association pour l'aider à répondre à sa vocation.

Dès lors, sa mise en œuvre est prévue au moyen d'un plan d'action qui sera également élaboré par la Gouvernance et diffusé aux parties prenantes, courant du premier semestre 2024, pour guider le travail opérationnel.

#### REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES













Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarité des Bouches-du-Rhône Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ; Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur : Mairie de Marseille : Caisse Primaire d'Assurance Maladie : Petits Frères des Pauvres : Coordination ASSAB; Les Pompiers; Le SAMU; Les Permanences d'accès aux soins : Médecins du Monde ; Les Hôpitaux de Marseille ; L'Hôpital Européen ; le 115 ; Vendredi 13 ; Le Secours Populaire; Emmaüs; La Croix Rouge; CHRS/LHSS La Minoterie ; Saint Jean De Dieu ; La Comède ; Culture du Cœur ; CCAS de Marseille ;, La CARSA ; ADPEI; I'ADDAP 13; I'ANEF; GEPIJ; CEPAJ; SOS FEMMES 13; le planning familial 13; Féminité sans abris; Le Bus 3132; Le bus HEPATANT; Les CSAPA ET CAARUD de Marseille ; ASUD ; Nouvelle Aube ; MARSS ; L'ELMPP ; L'équipe Dyogène incurie; L'URIOPPS, La FAS, LE CODEPS13, SANTE!

ADJN.FR 34 BIS BOULEVARD BOUÈS 13003 MARSEILLE

